

**PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE**

**-----**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 6 avril 2022

Délibération n°2022-04-09

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi six du mois d'avril à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil Communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence M. Nicolas OUDAERT, 1er Vice-Président, en remplacement de Mme La Présidente empêchée, Présidente, dûment convoqués le jeudi trente-et-un du mois de mars deux mille vingt-deux.

**En présence de :**

M. Philippe CAILLON délégué de Blain, M. Stéphane CODET délégué de Blain, Mme Yolande DUBOURG déléguée de Blain, Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Catherine VANSON déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Aurélien DOUCHIN délégué de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre.

<b>Nombre de membres du conseil</b>	
En exercice	26
Présents	22
Votants	26
<b>VOTE</b>	
Pour	
Contre	
Abstention	

**Excusés ayant donné procuration :** M. Jean-Michel BUF délégué de Blain (donne pouvoir à M. CAILLON), M. Jean-François RICARD délégué de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme ARBRUN), Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à M. OUDAERT).

**Secrétaires de séance :** M. Stéphane CODET et Mme Yolande DUBOURG

**FINANCES – BUDGET ADMINISTRATION GENERALE ET BUDGETS ANNEXES – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022**

*Annexes :*

- *Budgets primitifs 2022*
- *Note de synthèse Budget primitif 2022*

*La présente délibération a pour objet d'approuver le compte primitif 2022, pour le budget administration générale et les budgets annexes REOMI, SPANC, Transports scolaires, Centre aquatique, et des Parcs d'activités (Bel Air, Bluchets, Bourg Besnier, Noé Grée, Druge Chevaux).*

**Rapport de Monsieur Le Vice-Président délégué aux finances, marchés publics et contractualisation**

Dans la continuité du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 23 février 2022, le budget primitif 2022 concrétise les orientations qui ont été débattues, et plus particulièrement décrit les moyens mis en œuvre par la collectivité pour faire face aux évolutions liées à ses compétences.

Accusé de réception en préfecture  
044-244400453-20220406-2022-04-09-DE  
Date de réception préfecture : 11/04/2022

En 2021, la Communauté de Communes a élaboré un projet de territoire, déclinant un plan de mandat. Celui-ci a fait l'objet d'une prospective financière qui intègre les projets qui pourront être réalisés jusqu'en 2026. Adossé à ce projet de territoire, l'EPCI s'est doté d'un nouveau nom et d'une nouvelle identité visuelle. La Communauté de communes a également mené plusieurs études telles que l'étude préfiguration de l'OPAH-RU, l'étude sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales, le schéma directeur des déplacements cyclables ainsi que le projet éducatif de territoire (...) afin de définir des plans d'actions concrets à mettre en œuvre sur le territoire.

Dans la continuité de ses travaux menés, il s'agit maintenant de pouvoir lancer les projets d'investissement et de fonctionnement définis au travers de ces études et de poursuivre les deux projets de construction actés dès le début du mandat (l'agrandissement du siège communautaire et la construction d'une nouvelle déchèterie à Blain).

Pour cela, il sera nécessaire de poursuivre les efforts en matière de capacité d'autofinancement et de désendettement afin de financer les projets d'investissement de demain. L'élaboration d'un pacte financier et fiscal devrait permettre de sécuriser les trajectoires financières des prochaines années.

Pour faire suite à la présentation du budget primitif pour l'exercice 2022 par M. Le Vice-président, il appartient aux membres du Conseil Communautaire de se prononcer sur son approbation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2311-1, L.2311-2, L.2311-3, L.2312-1 à L.2312-4 ;

VU le débat d'orientation budgétaire lors du conseil communautaire du 23 février 2022 ;

VU le compte administratif 2021 et l'affectation des résultats en découlant ;

**CONSIDERANT** les rapports de présentation du budget primitif 2022 pour l'ensemble des budgets désignés préalablement,

**CONSIDERANT** le document technique du budget primitif 2021 soumis à l'assemblée délibérante respectant les nomenclatures budgétaires et comptables M14 et M4 ;

Sur ce rapport, il est proposé au Conseil Communautaire :

➤ **D'approuver** le budget primitif 2022 comme suit :

<b>BUDGET GENERALE</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>BUDGET PRIMITIF 2022</b>
Section Fonctionnement		5 799 850 €
Section Investissement		1 647 600 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>		<b>7 447 450 €</b>

**LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 16 VOIX POUR, 4 VOIX  
CONTRE, 6 ABSTENTIONS**

<b>BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF 2022</b>
Section Fonctionnement	1 049 200 €
Section Investissement	894 730 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 943 930 €</b>

**LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 25 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION.**

<b>BUDGET ANNEXE SPANC</b>	<b>BUDGET PRIMITIF 2022</b>
Section Fonctionnement	57 350 €
Section Investissement	16 300 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>73 650 €</b>

**LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 25 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION.**

<b>BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES</b>	<b>BUDGET PRIMITIF 2022</b>
Section Fonctionnement	2 376 130 €
Section Investissement	867 250 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>3 243 380 €</b>

**LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.**

<b>BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF 2022</b>
Section Fonctionnement	1 273 200 €
Section Investissement	1 212 025 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2 485 225 €</b>

**LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.**

<b>BUDGET ANNEXE PA BEL AIR</b>	<b>BUDGET PRIMITIF 2022</b>
Section Fonctionnement	1 503 580 €
Section Investissement	1 524 625 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>3 028 205 €</b>

**LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.**

<b>BUDGET ANNEXE PA BLUCHETS</b>	<b>BUDGET PRIMITIF 2022</b>
Section Fonctionnement	1 483 515 €
Section Investissement	1 468 265 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2 951 780 €</b>

**LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.**

Accusé de réception en préfecture  
044-244400453-20220406-2022-04-09-DE  
Date de réception préfecture : 11/04/2022

<b>BUDGET ANNEXE PA BOURG BESNIER</b>	<b>BUDGET PRIMITIF 2022</b>
Section Fonctionnement	377 651 €
Section Investissement	409 580 €
<b>Total du budget</b>	<b>787 231 €</b>

**LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.**

<b>BUDGET ANNEXE PA NOE GREE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF 2022</b>
Section Fonctionnement	963 395 €
Section Investissement	1 248 235 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2 211 630 €</b>

**LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.**

<b>BUDGET ANNEXE PA DRUGE CHEVAUX</b>	<b>BUDGET PRIMITIF 2022</b>
Section Fonctionnement	147 776 €
Section Investissement	212 792 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>360 568 €</b>

**LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.**

Fait et délibéré en séance  
Le 06/04/2022

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Nicolas OUDAERT  
Pour la Présidente empêchée



Accusé de réception en préfecture  
044-244400453-20220406-2022-04-09-DE  
Date de réception préfecture : 11/04/2022